

Geneva Internet Platform

DigitalWatch

NEWSLETTER
EN FRANÇAIS

*Vous recevez des centaines d'informations
sur les politiques numériques.*

Nous les recevons aussi.

*Nous les décodons, contextualisons, et analysons.
Ensuite, nous les résumons pour vous.*

TENDANCES DES POLITIQUES: NUMERIQUES EN JUILLET ET AOUT

1. Les réflexions sur le futur numérique s'accroissent: une initiative sur la coopération numérique arrive à point nommé

L'été offre plus de temps pour la réflexion. Les dirigeants mondiaux, entrepreneurs, philosophes et, de plus en plus, les citoyens, participent aux discussions sur le futur de l'humanité. Les développements du numérique fournissent le contexte, mais désormais les débats sont plus larges et philosophiques.

Aurons-nous toujours des choix économiques et politiques à faire, ou est-ce que les machines finiront par décider pour nous ? Y aura-t-il toujours une place pour l'éthique et les valeurs ? A quoi ressemblera le travail de demain ? De nombreux articles posent aujourd'hui ces questions et les commentateurs des lecteurs prolongent ces débats un peu plus loin encore. Des impressions mitigées se font entendre en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), allant d'une approche très positive qui promet un progrès technologique permettant de dépasser les grands problèmes sociaux, à des récits apocalyptiques voyant dans la montée en puissance des robots la fin de l'humanité.

Alors que discussions s'accroissent, de nouvelles initiatives politiques voient le jour. La dernière initiative onusienne – le Panel de haut-niveau pour la coopération numérique – se fonde sur le

constant que la nature transnationale d'Internet nécessite des solutions dépassant les frontières nationales. Ce panel met l'accent sur la coopération internationale qui peut permettre d'exploiter le potentiel des technologies numériques – notamment les technologies émergentes, comme l'IA et la blockchain – tout en minimisant les risques qu'elles posent.

Le panel, présidé par Melinda Gates (Fondation Bill et Melinda Gates) et Jack Ma (Groupe Alibaba), et appuyé par son secrétariat dirigé par Ambassadeur Amandeep Gill et Prof. Jovan Kurbalija, a déjà entamé une série de consultations avec les parties prenantes. Il est attendu qu'il publie son rapport final au début de l'année 2019. Les premières réunions auront lieu en septembre.

2. Développement durable: les objectifs pour l'année 2020 approchent

Les objectifs du développement durable (ODD) ont été un sujet particulièrement à l'agenda au cours des dernières semaines. Bien que l'échéance pour respecter les objectifs soit l'année 2030, certains objectifs spécifiques ont pour date limite l'année 2020, dans seulement dix-huit mois.

[La suite en page 3](#) 



Alphabet, dont Google est l'une des filiales, a conclu son premier contrat commercial dans le cadre de son projet Loon avec Telkom Kenya. Des ballons placés en haute-altitude fourniront un accès 4G/LTE à la partie centrale du Kenya d'ici 2019. [En savoir plus sur les développements sur les questions d'infrastructure en page 5](#)  *Credit: iLighter*

DANS CE NUMERO

BAROMETRE



Le développement durable et l'infrastructure ont été des sujets d'actualité, comme l'indique notre baromètre. D'autres questions habituellement importantes l'ont moins été en juillet et août.

[Plus en page 4 et 5](#) 

LES ARMEMENTS LETHAUX AUTONOMES



Sur la base de ces travaux antérieurs, le groupe d'experts gouvernementaux a poursuivi ses recherches pour permettre une compréhension commune des concepts de base.

[Plus en page 6](#) 

CENTRES DE DONNEES



Tandis que le volume des trafics de données s'accroît, l'échelle du développement des centres de données également. La contribution des centres de données aux économies nationales est significative.

[Plus en page 7](#) 

OBSERVATOIRE



Notre taxonomie sur les politiques numériques a connu une révision. En savoir plus sur les principaux défis qu'a posé cet exercice périodique.

[Plus en page 8](#) 



Le numéro 33 de la revue de *Geneva Digital Watch*, publié le 31 août 2018 par la Geneva Internet Platform (GIP) et DiploFoundation | Traducteurs de l'édition française: Clément Perarnaud, Sorina Teleanu | Collaborateurs: Cedric Amon, Stephanie Borg Psaila, Stefania Grotto, Marco Lotti, Claudio Lucena, Jovan Kurbalija, Clément Perarnaud, Pedro Vilela | Conçu et réalisé par Viktor Mijatović, mise en page par Aleksandar Nedeljkov, CreativeLab de Diplo | En plus de la revue, vous pouvez trouver un traitement en profondeur des derniers développements sur l'observatoire *GIP Digital Watch* (<http://dig.watch>) et rejoindre les discussions le dernier mardi de chaque mois, en ligne, ou au Geneva Internet Platform (<http://dig.watch/briefings>) | Envoyez vos commentaires à digitalwatch@diplomacy.edu | Téléchargez le numéro sur <https://dig.watch/newsletter/june2018>

DEVELOPPEMENTS NUMERIQUES A GENEVE

De nombreuses discussions politiques se tiennent à Genève tous les mois. Les informations suivantes couvrent les principaux événements ayant eu lieu en juillet et août. Pour les comptes-rendus, visitez la section [Evènements Passés](#) de l'observatoire *GIP Digital Watch*.

CFD-WB Series: Harnessing Data for Development

Cet événement, qui s'est tenu le 9 juillet et organisé par le Graduate Institute du Centre for Finance and Development et World Bank Group Geneva, portait sur les voies possibles pour collecter et analyser précisément les données afin de réaliser les ODD. Cette conférence était organisée dans le cadre d'une série d'événements sur le financement du développement en action. Après une présentation de l'atlas de la Banque mondiale sur les ODD 2018 regroupant plus de 1400 indicateurs de développement, les panellistes ont échangé sur l'importance d'avoir des statistiques fiables et des données permettant d'agir efficacement pour réaliser les ODD. Un des intervenants a souligné la nécessité de savoir donner un sens aux informations obtenues et identifié ce point comme un véritable défi pour le futur. Enfin, les discussions ont également porté sur le lien entre sous-performance dans la réalisation des ODD et situations de crise potentielles. Sur ce sujet, un intervenant a mentionné l'importance de collecter des données localisées plutôt que nationales. *Lisez notre rapport de cet événement*.

Global Symposium for Regulators (GSR18)

Le 18ème Global Symposium for Regulators (GSR), qui s'est tenu du 9 au 12 juillet au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), a donné lieu à des discussions sur l'impact des transformations numériques sur les consommateurs, les entreprises et les citoyens, ainsi que sur l'expansion des frontières de la régulation au-delà de celles traditionnelles des télécommunications et des technologies de l'information et des communications, sous le thème plus large des « New Regulatory Frontiers ». Plusieurs discussions ont mentionné l'Internet des objets et l'IA, et ont mis en avant l'interaction des réglementations avec l'économie numérique. Les participants ont souligné que les technologies émergentes étendent les frontières réglementaires vers de nouveaux horizons. Certains panellistes sont intervenus en faveur d'un cadre réglementaire qui associe approches « top-down » et « bottom-up », car des cadres réglementaires d'échelle micro appliqués à la technologie seraient dangereux. Ils ont argumenté que de tels cadres ne doivent pas émerger nécessairement du système politique classique ; ils pourraient être élaborés par les acteurs du marché. D'autres questions posées incluaient le concept de confiance et l'interopérabilité des terminaux. *La Geneva Internet Platform (GIP) a réalisé des rapports depuis plusieurs sessions de ce symposium ; lisez nos rapports*.

Digital Dangers – Répondre au commerce illicite de la vie sauvage en ligne: Que savons-nous?

Cet événement qui s'est tenu le 19 juillet a marqué la publication du policy paper *Digital Dangers* par la Global Initiative Against Transnational Organized Crime. Ce projet financé par le gouvernement norvégien s'intéresse aux crimes liés au commerce en ligne de biens naturels et vise à répondre à l'utilisation croissante des plateformes numériques pour publiciser, acheter ou créer de nouveaux marchés pour ces produits illicites. Le *policy paper* souligne la nécessité de mieux comprendre la nature et les dynamiques des marchés numériques, notamment pour savoir où le marketing et la vente de ces produits ont lieu, qui sont les acteurs impliqués, et leur rôle dans la chaîne de valeur. Ainsi, cette initiative vise à renforcer les réseaux de journalisme d'investigation pour dénoncer le trafic illicite en ligne, et rapprocher société civile et médias pour qu'ils développent des bonnes pratiques pour utiliser l'espace numérique pour les investigations et la mobilisation. *Lisez notre rapport*.

GEG sur les systèmes d'armements léthaux autonomes – 3ème réunion

La troisième réunion sur GEG, qui s'est tenue du 27 au 31 août, a développé le travail mené au cours des deux réunions précédentes (voir les rapports de la première et seconde réunions). Plusieurs questions étaient à l'agenda, notamment la caractérisation des systèmes considérés, c'est-à-dire la définition de concepts, la nature de l'élément humain dans l'usage de la force létale, la revue des possibles applications militaires de ces technologies, et les possibles options pour répondre aux défis sécuritaires et humanitaires. *Plus en page 6*.



Ne loupez jamais un événement avec DeadlineR

L'agenda mondial des politiques numériques est rempli de réunions, conférences et dates limites. DeadlineR, le système de notifications de l'observatoire Digital Watch, permet de répondre aux besoins concrets et pressants de la communauté des politiques numériques de façon pratique et fonctionnelle. Il alerte ses utilisateurs avant le début d'un événement, et les notifie à l'approche d'une échéance afin qu'ils s'enregistrent ou soumettent des propositions de workshops. Visitez notre section [Evènements à venir](#) et suivez les liens.

TENDANCES DES POLITIQUES: NUMERIQUES EN JUILLET ET AOUT

Suite page 1

Un sentiment d'urgence s'est fait ressentir durant le Forum politique de haut-niveau sur les ODD, l'évènement annuel qui se tient à New York et vise à évaluer et suivre la réalisation des objectifs.

Les dirigeants des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui se sont rencontrés lors du dixième sommet annuel de ce groupe, ont mis en exergue leur soutien à l'agenda 2030 de l'ONU, mais ont également appelé les pays développés à respecter leurs engagements en termes d'aide internationale et à fournir plus de soutien aux pays en voie de développement.

La réunion du G20 des ministres de l'économie numérique a fait référence à la connectivité universelle comme étant un catalyseur puissant pour réaliser une croissance inclusive et un développement durable. Dans la déclaration ministérielle, ils se sont mis d'accord pour soutenir des initiatives nationales, régionales et globales pour promouvoir la connectivité, mettre en place des lignes directrices pour informer les politiques publiques, et faciliter leur adoption, en respectant les conditions individuelles des pays.

Dans les efforts nécessaires pour réaliser ces objectifs, le secteur privé jouera un rôle essentiel. Comme le Forum politique de haut-niveau l'a noté, le secteur privé est un « partenaire critique pour le développement et un catalyseur majeur pour répondre aux ODD ». Le secteur privé peut créer des emplois, promouvoir des solutions innovantes, renforcer les compétences du marché du travail, et offrir des biens et services accessibles pour répondre aux problèmes d'infrastructure et d'énergie.

3. Les questions de gouvernance des données en pointe

L'entrée en application du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, le 25 mai, a immédiatement initié l'ouverture d'affaires devant la justice. Alors que ces cas sont en cours d'instruction, les discussions portant sur la vie privée, la protection des données, et les effets de cette réglementation continuent.

La politique WHOIS de l'ICANN et le traitement de données personnelles liées aux titulaires de noms de domaine (en particulier les données techniques et administratives de contact) fait notamment partie de ces discussions. Dans son dernier jugement, la Cour d'Appel de Cologne a décidé que l'ICANN ne pouvait contraindre un titulaire de nom de domaine à collecter ces données, malgré l'obligation contractuelle des titulaires envers l'ICANN. EN parallèle, le groupe de travail de l'ICANN œuvre actuellement pour proposer un modèle d'accès aux données plus permanent. Le modèle actuel peut être utilisé jusqu'en mai 2019.

Aux Etats-Unis, les réponses à l'appel à soumission du Département au commerce concernant les priorités concernant les politiques internationales de l'Internet ont fait la part belle aux questions de gouvernance des données. Plusieurs entreprises ont indiqué leurs inquiétudes que le droit à l'oubli soit étendu à des juridictions au-delà de l'Europe, et que le Privacy Shield et son approche d'évaluation du respect de l'adéquation ne soient pas adaptés à toutes les juridictions. Le cadre sur la vie privée de la Coopération économique Asie-Pacifique a été proposé comme un possible modèle alternatif. D'autres ont fait part de leur préoccupation quand aux politiques de localisation des données, qui limitent la flexibilité et créent plus de coûts.

En Inde, le projet de loi sur la protection des données a suscité des débats tendus en matière de localisation des données. Le texte de loi, s'il est adopté, contraindra à ce que toutes les données personnelles soient stockées en Inde, et offrira de grandes flexibilités au gouvernement dans son utilisation de données.

Malgré les nouvelles législations adoptées à travers le monde, de nombreux pays sont encore à ma recherche de la formule en matière de gouvernance des données qui permettra de protéger les droits des utilisateurs, tout en préservant les intérêts de l'industrie et les besoins des agences de sécurité.



Dans sa déclaration ministérielle, le Forum politique de haut-niveau sur les ODD (9-18 juillet 2018) a reconnu que si des progrès ont été réalisés pour certains objectifs, les progrès ne sont pas encore suffisants pour réaliser les ODD, en particulier ceux dont l'échéance est l'année 2020.

Credit: UN DESA

POLITIQUES NUMERIQUES: DEVELOPPEMENTS EN JUILLET ET AOUT

Le baromètre mensuel sur la gouvernance de l'Internet suit les questions spécifiques qui animent les débats publics, et vise à révéler les tendances du moment en comparant leur évolution chaque mois. Le baromètre détermine la présence de problèmes spécifiques de gouvernance d'Internet par rapport au mois précédent. *En savoir plus sur chaque mise à jour* [ici](#)

Architecture globale de la gouvernance de l'Internet



En progression

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a mis en place le panel de haut-niveau sur la coopération numérique. Le but de ce panel est d'identifier les lacunes des mécanismes de politiques numériques, et de faire des propositions pour renforcer la coopération internationale [ici](#).

Les dirigeants du G20, réunis à Salta en Argentine, ont adopté des propositions pour aider les gouvernements dans leur transformation numérique, mesurer la contribution de l'économie numérique à l'économie globale, et réduire le fossé existant entre les hommes et femmes en ligne [ici](#).

Développement durable



En progression

Les représentants politiques lors du forum politique annuel de haut-niveau sur le développement durable au siège de l'ONU à New York ont appelé à une accélération des progrès pour réaliser les ODD [ici](#).

Les dirigeants des pays BRICS ont affirmé leur soutien à l'agenda 2030 pour le développement durable, tout en appelant les pays développés à respecter leurs engagements en termes d'aide internationale et à fournir un soutien supplémentaire aux pays en développement partenaires [ici](#).

Sécurité



En progression

Les chefs d'Etat participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018 ont publié la déclaration du sommet de Bruxelles [ici](#) (a) qui souligne que l'Alliance continuera à considérer le cyberspace comme un domaine d'opérations ; (b) réaffirme que le droit international s'applique au cyberspace ; (c) exprime sa détermination à se doter de cyberdéfenses nationales fortes en appliquant le CyberDefense Pledge [ici](#) ; (d) donne aux Alliés le droit de considérer, lorsque cela est approprié, l'attribution d'activités numériques malicieuses et de répondre de façon coordonnée ; (e) et réitère l'établissement d'un centre d'opérations dans le cyberspace à Bruxelles, comme annoncé en novembre 2017 [ici](#), qui permettra à l'Alliance d'intégrer des mesures cyber à ses capacités militaires conventionnelles.

La Russie prévoit de présenter deux projets de résolutions sur la cybersécurité lors de l'assemblée générale de l'ONU en automne, comme l'indique Kommersant [ici](#). La première visera à introduire un nouveau code de conduite pour les Etats, prohibant l'utilisation des TIC pour interférer dans les affaires internes des autres Etats et affaiblir leur stabilité. La seconde consiste en une alternative à la convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, à laquelle la Russie n'est pas signataire. Ce projet de résolution proposera également des échanges de données, mais seulement une approche légale différente [ici](#).

Commerce électronique et Economie de l'Internet



Même importance

Apple est devenue la première entreprise du monde valorisée à plus de mille milliards de dollars, lorsque la croissance de la valeur de ses titres l'a fait dépasser ce seuil record. Pendant ce temps, la Commission européenne a condamné Google à payer une amende de 4.34 milliards d'euros pour des pratiques illégales anti-concurrentielles [ici](#). Ces pratiques concernaient les téléphones portables dotés du système Android et visaient à renforcer la domination du moteur de recherche de Google ; l'entreprise a fait appel de cette décision.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et le président américain, Donald Trump, ont annoncé qu'ils prendraient une série de mesures pour réduire les tensions commerciales entre l'UE et les Etats-Unis [ici](#).

L'UE et le Japon ont signé un accord commercial à Tokyo, connu sous le nom d'accord de partenariat économique (APE) Japon-Union européenne, qui a été l'objet de négociations formelles depuis 2013. Les deux parties ont aussi conclu des discussions sur la protection des données, en s'accordant pour reconnaître comme équivalents leurs cadres réglementaires [ici](#).

Le gouvernement indien a annoncé son projet de loi sur le e-commerce, qui imposera des restrictions sur les marchés de e-commerce afin qu'ils n'influencent pas le prix des biens et services et ne désavantagent pas les entreprises locales [ici](#).

Droits en ligne



Même importance

Google entend lancer une version censurée de son moteur de recherche en Chine, d'après de récentes révélations [ici](#). Cette version pourrait omettre certains sites internet et certains termes relatifs aux droits de l'homme, à la religion et aux manifestations pacifiques.

A Strasbourg, la Cour Européenne des droits de l'homme a maintenu la décision de la Cour fédérale de justice allemande, autorisant trois médias à continuer à offrir un accès à des informations relatives à des peines de prison pour meurtre de deux individus. Dans ce cas, le droit à l'information du public dépasse le droit à la vie privée des personnes concernées.

Une Cour d'appel allemande a statué que l'ICANN ne peut empêcher un titulaire de nom de domaine [Link] d'offrir ou enregistrer un nom de domaine sans collecter des données techniques et administratives à destination du service WHOIS [ici](#).

Juridiction et Questions légales



Même importance

La Russie propose un projet de loi pour lutter contre la propagation de fausses nouvelles au niveau national [ici](#). Cette loi vise spécifiquement les entreprises de réseaux sociaux, en les obligeant à retirer des publications et commentaires inexacts dans les 24 heures suite à la découverte de ces contenus, sous peine d'une amende de 800.000 dollars.

La Cour de justice de l'Union européenne a décidé que les contenus relevant du droit d'auteur postés sur un site Internet, qui était auparavant accessible sur un autre site, nécessitent une nouvelle autorisation de la part des ayants-droits [ici](#).

Infrastructure



En progression

Deux nouveaux câbles sous-marins – le câble SACS connectant le Brésil et l'Angola, et le câble SAIL entre le Brésil et le Cameroun – sont dans leur phase finale de réalisation [ici](#). Google a également présenté le projet de son dernier câble sous-marin privé, le projet Dunant. Ce câble traversera l'océan Atlantique, de Virginia Beach aux Etats-Unis jusqu'à la côte Atlantique française [ici](#).

La maison mère de Google, Alphabet, a annoncé le premier contrat commercial du projet Loon avec Telkom Kenya. Des ballons placés en haute-altitude fourniront un accès 4G/LTE au centre du Kenya d'ici 2019 [ici](#). Google Station, le service de wifi public de l'entreprise, a inauguré des hotspots de wifi au Nigeria [ici](#).

Pendant ce temps, des emails ont fuités révélant les projets de Facebook pour fournir un accès à haut débit dans des zones isolées à travers une constellation de satellites envoyées en orbite, à travers son projet Athena [ici](#).

Neutralité du net



Même importance

La commission des télécommunications en Inde a approuvé les recommandations sur la neutralité du net du régulateur [ici](#), qui interdisent aux fournisseurs d'accès à discriminer des contenus et services sur Internet. Certains services critiques, à l'image des voitures autonomes, seront exemptés de ces obligations.

Nouvelles technologies (Internet des Objets, IA, etc.)



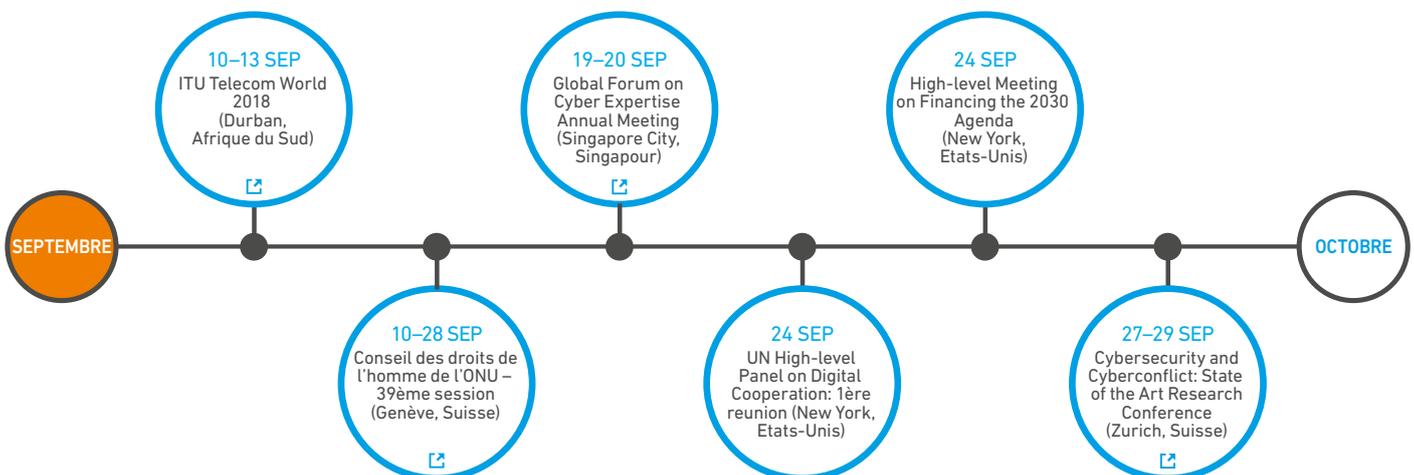
Même importance

Aux Etats-Unis, la Commission pour l'harmonisation des lois a présenté un projet de loi pour tenter de clarifier les droits à la propriété et à la vie privée dans le contexte de l'utilisation croissante des drones [ici](#). Ce projet a fait l'objet de critiques de la part des entreprises et associations professionnelles, notamment du fait de l'interférence avec l'autorité du gouvernement fédéral dans la régulation de l'espace aérien [ici](#).

Maven, le programme du Département de la Défense américain visant à utiliser l'apprentissage machine pour analyser des images de drones, a bénéficié d'une augmentation de son budget [ici](#). Le Département de la Défense va chercher un nouveau partenaire du secteur privé pour remplacer Google, qui a annoncé qu'elle ne renouvellera pas son contrat une fois expiré [ici](#).

Les nouvelles obligations de la Banque mondiale, qui repose entièrement sur la technologie blockchain, a levé 110 millions de dollars australiens [ici](#). Ces titres sont gérés par la Banque australienne du Commonwealth.

A SUIVRE EN SEPTEMBRE



Pour plus d'informations sur les événements à venir, visitez <http://dig.watch/events>

SYSTEMES D'ARMEMENT LETHAUX AUTONOMES: LES DEBATS CONTINUENT A GENEVE

Le groupe d'experts gouvernementaux (GEG), établi par la Convention sur certains armements conventionnels pour s'intéresser aux technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armement léthaux autonomes (SALA), s'est réuni du 27 au 31 août à Genève. Nous en résumons les conclusions.

Sur la base des deux précédentes réunions (voir les rapports de la première [ici](#) et seconde réunion [ici](#)), le GEG a souligné les points de consensus entre les hautes parties contractantes à la Convention.

Durant cette session, des représentants gouvernementaux et d'autres participants ont réaffirmé leur vision que le développement de nouveaux systèmes d'armement, peu importe le degré d'autonomie qu'ils sous-tendent, demeurent sous la juridiction du droit international et du droit humanitaire international. De plus, certaines délégations ont rappelé que les droits de l'homme devront être mentionnés dans la version finale du rapport. Le GEG a également exprimé son souhait commun qu'une réponse réglementaire ne vienne pas limiter l'innovation ou limiter le déploiement civil de nouvelles technologies.

Des divergences sont apparues, comme lors des précédentes sessions, en ce qui concerne des questions restant à être abordées [ici](#). Le GEG a continué son travail pour parvenir à une compréhension commune des caractéristiques et concepts fondamentaux relevant des objectifs mêmes de la Convention, comme par exemple la définition du concept de SALA. Des définitions ont été notamment proposées par l'Irlande et la Russie.

Le Groupe s'est également intéressé à l'élément humain, afin de tenter de clarifier ce que l'idée de véritable contrôle humain (« meaningful human control ») veut dire, et quel devrait être la nature et l'étendue de ce contrôle dans l'usage de la force léthale. De plus, le GEG a examiné les différentes applications militaires potentielles de ces technologies dans des contextes pertinents pour leur utilisation. La Suède et les Etats-Unis ont offert des présentations décrivant des systèmes d'armement pouvant répondre à ces critères, et pouvant attirer l'intérêt des parties-prenantes à cette discussion.

Le GEG a poursuivi sa discussion en échangeant sur de possibles options pour répondre aux défis humanitaires et sécuritaires actuels, à la lumière des objectifs de la Convention. Des codes de conduite et bonnes pratiques, des mesures d'évaluation standardisées concernant la mise en oeuvre de l'article 36 (qui exige



Credit: U.S. Air Force, Lt Col Leslie Pratt

que pour l'étude ou le développement d'une nouvelle arme, une haute partie contractante doit vérifier que son emploi serait autorisé par la loi), une déclaration politique, et un instrument légalement contraignant ont été les options considérées lors de cette réunion.

Durant ces débats, une vision commune a émergé concernant le fait que le principal obstacle au travail du GEG était l'absence d'exemples réels de SALA. Jusqu'à présent, aucun système d'armement réel réunissant ces critères, disposant d'un tel niveau d'autonomie, et n'étant pas sujet à un contrôle humain dans la réalisation de fonctions critiques n'a été pour l'heure présenté. D'autres difficultés ont été mises en lumière lorsque les Etats n'ont plus seulement considéré l'autonomie comme une capacité binaire, mais plutôt comme un spectre, pouvant prendre différents niveaux à travers un système. L'autonomie peut exister dans différentes parties du cycle de vie d'un système d'armement, et si des machines automatisées peuvent n'avoir aucune autonomie pour leurs fonctions critiques, d'autres machines n'étant pas complètement automatisées peuvent donner plus d'autonomie à certaines fonctions critiques.

Certaines délégations ont suggéré des caractéristiques et attributs pouvant être utilisés afin de formuler ce qu'est le concept de SALA, mentionnant le remplacement humain, l'absence de contrôle après activation, le choix de la marche à suivre sans examen humain, l'autoadaptation à travers une redéfinition des scénarios et des approches, et l'auto-initiation d'attaques.

Les discussions sur la pertinence des aspects de l'interface homme-machine a fait l'objet d'un slide, indiquant un certain nombre de domaines (pré-développement, recherche, test, commande, contrôle, annulation, et évaluation après utilisation) où cette relation devrait être étudiée.

Plusieurs principes directeurs possibles ont émergé au cours de cette réunion pour examiner la conformité juridique et l'éthique des technologies émergentes dans le domaine des SALA. Le GEG ne considère plus une définition des SALA prenant en compte seulement les caractéristiques des armements, mais plutôt en approchant cette question depuis la perspective humaine, en examinant les aspects liés au contrôle, à la responsabilité, et à la décision. Des mesures physiques et de cybersécurité pour empêcher la prolifération ou l'acquisition de telles technologies par des groupes terroristes sont apparues également comme une préoccupation commune. Le GEG a souligné l'importance d'incorporer des évaluations de risques et de mesures de mitigation au cours de la conception, le développement, les tests, et le déploiement de ces technologies émergentes.

Le soutien à la poursuite du travail du GEG était large, et plusieurs délégations ont proposé un mandat plus fort. Le GEG se réunira à nouveau à Genève durant 10 jours en 2019.

Une analyse détaillée des discussions et conclusions de la session d'août 2018 sera bientôt disponible sur: dig.watch/laws

L'IMPACT ECONOMIQUE DES CENTRES DE DONNEES

Le développement de l'IA, de l'Internet des objets et des terminaux intelligents, et d'autres applications consommant de grandes quantités de données, ont conduit à une croissance significative du trafic des données. Il est estimé que le trafic mondial entre les centres de données triplera d'ici 2020. Cette augmentation du volume des données a conduit à la croissance du développement des centres de données dans le monde.

Au cours des dernières années, « les données sont le nouveau pétrole » est devenu la phrase commune pour souligner l'immense valeur qu'a acquise cette nouvelle commodité. Bien qu'il existe de grandes différences entre ces deux ressources (par exemple, à la différence du pétrole, les données produisent elles-mêmes plus de données), l'analogie reste utile pour décrire comment l'information est utilisée pour nourrir les applications technologiques.

Les centres de données, utilisés par presque toutes les compagnies technologiques – des petites startups aux géants de la Silicon Valley – sont les nouvelles usines pour les données. En raison de l'augmentation du volume des données, ils sont devenus des richesses économiques importantes pour les économies locales, nationales et régionales.

Un rapport du Département du commerce américain indique que les grands centres de données génèrent des millions de dollars d'investissement initial pour les communautés locales, et également par ricochet à leurs voisinages. L'investissement direct permet la création d'emploi dans la construction de ces centres, mais également pour l'infrastructure publique, comme les routes, les services d'eau, et l'infrastructure électrique et de réseaux. Une fois construits, ces centres de données doivent être opérés par du personnel spécialisé en informatique, dans la gestion et la sécurité.

Des rapports similaires sur l'impact économique des centres de données dans des pays comme la Norvège, la Finlande, les Pays-Bas, et le Royaume-Uni confirment cette tendance. Selon Gartner, l'investissement mondial dans les centres de données a atteint 181 milliards de dollars en 2017, et devrait dépasser les 188 milliards cette année. Aux Etats-Unis, l'investissement dans les centres de données atteint plus de 20 milliards de dollars. Les centres de données ont aussi attiré l'attention

d'investisseurs immobilier, qui les considèrent comme des alternatives importantes à l'immobilier traditionnel.

Les règles de localisation des données et le facteur économique

De nouvelles obligations pour la localisation des données émergent régulièrement dans différents pays à travers le monde. Bien que la protection de la vie privée, la sécurité et l'exécution de la loi soient les raisons principales derrière ces obligations de localisation des données, le potentiel pour la croissance économique et le développement est aussi la raison pour laquelle certains gouvernements obligent les entreprises à stocker leurs données à l'intérieur de leurs frontières, et également pour limiter leur capacité à transférer des données collecter localement vers d'autres pays.

La question est de savoir si les mesures et incitations pour la localisation des données est une voie efficace pour permettre d'atteindre la croissance économique, ou si à l'inverse une forme de libéralisme des données serait plutôt la meilleure option. Si les défenseurs d'un libéralisme des données soutiennent qu'ils demeurent de grandes différences entre l'efficacité et les coûts en reprenant la théorie sur les avantages comparatifs de David Ricardo, les protectionnistes des données répondent en reprenant des théories hamiltoniennes soutenant qu'il est nécessaire de protéger des industries en émergence. Ces deux arguments contradictoires ont de nombreux supporters.

Les facteurs économiques ne peuvent être ignorés, notamment dans des régions pouvant bénéficier de ces investissements directs. Connaître l'impact des règles de localisation des données sur le déploiement des centres pourrait permettre aux gouvernements et au secteur privé de mieux anticiper la croissance du trafic mondial entre les centres de données dans les années à venir.

Prédictions pour le Big Data

En 2020, le volume du big data devrait passer de 4,4 zettabytes à environ 44 zettabytes (1 zettabyte équivaut à un milliard de téra-bytes). Au départ, il était attendu que le volume de données double tous les deux ans, mais l'impact de l'Internet des objets a accéléré l'augmentation de ces volumes. L'IA devrait encore accroître ces volumes.

Le rythme auquel les données sont créées augmente également exponentiellement. Par exemple, Google traite 40.000 recherches à la seconde, c'est-à-dire plus de 3,5 milliards de recherche par jour.



Credit: BalticServers.com

BRAVE NEW WORLD: UNE TAXONOMIE REVISEE DES POLITIQUES NUMERIQUES

Les politiques numériques sont en évolution constante. Ce qui était d'actualité il y a deux ou trois ans ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. De plus, certains sujets peuvent prendre en envergure très rapidement. L'IA est rapidement devenu un sujet essentiel (et source de préoccupations) ; la blockchain a pris plus de temps à venir à maturité, et demeure encore l'objet d'un certain emballement ; la finance inclusive est un des sujets les plus importants de l'année.

Notre taxonomie des politiques numériques – une classification de 40 sujets répartis dans 7 thèmes, qui est à la base de l'observatoire GIP Digital Watch – a évolué au cours des vingt dernières années. Conçue initialement en 1998 par le fondateur de DiploFoundation, Prof. Jovan Kurbalija, la taxonomie est mise à jour régulièrement pour refléter l'évolution rapide du monde numérique. Et cet été, elle a connu une nouvelle révision.

Organiser un nombre croissant de développements complexes

Du fait de la numérisation rapide de nombreux aspects de nos vies, ce qui était un domaine principalement technique est désormais relié à pratiquement tous les secteurs. Il n'est plus possible de parler de santé, de développement, de migration, ou de sécurité, sans prendre en compte les aspects liés au numérique.

Les politiques numériques se sont étendues en largeur et profondeur. Le nombre de sujets que recoupe ce terme s'est allongé. Certains domaines comme la cybersécurité se sont développés à un point tel, que de simples niches, il se sont transformés en véritables sujets à part entière. Les technologies émergentes comme l'IA et la réalité virtuelle font naître des réflexions plus profondes désormais.

Les changements sont apparus plus rapidement au cours des dernières cinq années. Ce passage de questions techniques vers des problématiques régulatrices et économiques a été la réponse à plusieurs développements, notamment l'utilisation plus large des technologies, la croissance de l'industrie technologique, et des décisions de justice (qui ont accentué le rôle du judiciaire comme législateur de facto).

Classifier des questions transversales

Comme de nombreuses questions de politiques numériques sont transversales, un des défis principaux est de classifier

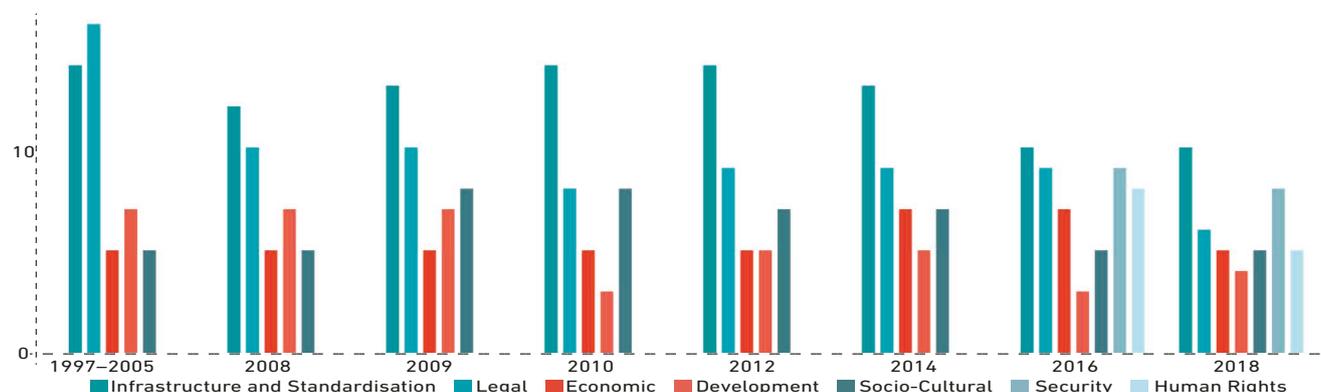
(ou reclassifier) ces questions dans un thème en particulier. Par exemple, la question des *Identités Numériques* concerne plusieurs dimensions technologiques à la fois, mais aussi la question de la sécurité (la protection des individus et la sécurité sur Internet), le développement (assigner une identité légale à des milliards de citoyens), des questions économiques (l'utilisation d'identité pour l'inclusion financière), légales (permettre aux citoyens l'accès à la propriété), les droits de l'homme (la protection des droits des citoyens, notamment la vie privée), et les questions socio-culturelles (aider les citoyens à faire partie de la société à travers leur statut civil). Ainsi, l'analyse de la couverture de ce sujet à travers l'exploration de textes, en consultation avec des experts pour chacun de ces sujets, a conduit à la classification de cette question au sein du thème « socio-culturel », relié à d'autres thèmes.

Quels sont les changements ?

La révision de notre taxonomie a conduit aux changements suivants:

- Une augmentation du nombre de sujets: de 43 à 49, répartis dans les 7 mêmes thèmes.
- Les nouveaux sujets incluent l'IA, la blockchain, les Identités numériques, la finance inclusive, le droit à l'oubli, la gouvernance des données, les modèles économiques numériques, l'héritage numérique, et la liberté de la presse.
- La reclassification de certains sujets: Convergence est désormais sous le thème « Légal », et l'avenir du travail fait partie du thème « Economique ».
- Certains sujets ont été fusionnés: Standards Web et Standards techniques, incluent également les standards mobiles ; copyright et droit d'auteur, incluent les brevets ; et les adresses IP, avec les systèmes de noms de domaine et les zones racines.

La nouvelle taxonomie sera mise en ligne sur l'observatoire Digital Watch en septembre. Digital Watch en septembre.



L'évolution de la taxonomie au cours des vingt dernières années.

Credit: DiploFoundation

Abonnez-vous aux mises à jour de GIP Digital Watch à <https://dig.watch>

Scannez ce code pour
télécharger la version
numérique de la newsletter.

